



## CONSEIL DE FACULTE PLENIER

20 OCTOBRE 2015 – 17 h 00

SALLE GABRIEL MARTY

### **Etaients présents :**

#### Enseignants :

ATTAL Michel, BLANQUET Marc, BLIN Olivier, FABRIES-LECEA Eugénie, JEAN Séverin, LE GALLOU Cécile, MARRIGUES Jean-Charles, MIRABAIL Solange, MIRABAIL Solange, MOUTON Stéphane, NELIDOFF Philippe, PAULIN Christophe, SEGONDS Marc, VAILLANT Romain

#### Etudiants :

GLINEL Marie, PETRACHI Hugo, TEICH Philippe

#### BIATS :

HOMPHONGSAPHONE Béatrice, SOUSSOTTE Nathalie

#### Personnalités extérieures :

CARTHE-MAZERES Isabelle, LAURENT Christophe, GAUDILLERE Pascal

#### Invités :

KRAJESKI Didier, LAVAL-MADER Nathalie

### **Avaients donné procuration :**

#### Enseignants :

BABA AISSA Latifa, CASTETS-RENARD Céline, DEVILLE Sophie, MACORIG-VENIER Francine, MENGES LE PAPE Christine

#### Etudiants :

BERTRAND Thomas, DELPIERRE Rachel

#### Personnalités extérieures :

GENDELMAN Patricia

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le conseil débute à 17 heures.

En préambule, le doyen évoque la question des collèges des élus étudiants. Il existe un collège licences et un collège masters et doctorats. Le mandat étant de deux ans, les étudiants élus dans le collège licence ne peuvent plus siéger au conseil dès lors qu'ils sont

en master. A titre exceptionnel, dans l'attente des nouvelles élections en février 2016 et dans l'attente d'un changement des statuts, le conseil accepte que les étudiants élus dans le collège licence puissent voter au titre du collège master et doctorat.

Le doyen rappelle que notre offre de formation a reçu un avis favorable et il reviendra dans un prochain conseil sur les suites à donner.

L'IGAENR demande à l'université de faire remonter les améliorations qui pourraient être apportées à l'établissement et aux centres de recherche.

En novembre 2015, le doyen sera reçu à deux reprises au ministère afin d'évoquer les questions de sélection à l'université.

Une cellule « concours » pilotée par un enseignant-chercheur est en cours de composition pour mieux organiser/coordonner toutes les demandes d'inscriptions des étudiants aux divers concours.

#### 1/ Compte rendu du conseil de faculté plénier du 16 juin 2015

*Adopté à l'unanimité*

#### 2/ Budget

*Le budget est en déséquilibre du fait de la GBCP dont la mise en place est anticipée. Les droits d'inscription sont en hausse du fait de l'augmentation du nombre d'étudiants. Les recettes de la formation continue sont plutôt stables contrairement à la taxe d'apprentissage qui est plus fluctuante. La faculté embauche pour 3 mois une personne pour gérer la relance des contributeurs taxe d'apprentissage. La taxe d'apprentissage étant en baisse à la suite d'une réforme, il est nécessaire de la faire remonter afin de pouvoir financer les frais liés aux intervenants extérieurs des masters 2.*

*Adopté à l'unanimité*

#### 3/ Paiements divers faculté de droit

Concernant le paiement des oraux, il a été acquis après plusieurs réunions avec la direction générale des services, que ces paiements seront désormais pris en charge par les services centraux dans les conditions qui seront adoptées prochainement en conseil d'administration. Ceci est valable uniquement pour les doctorants donnant des cours en dehors de leur matière et pour les enseignants sans équipe pédagogique. Il n'y aura pas de paiement pour les doctorants contractuels, ni pour les ATER, sauf exception.

#### 5/ Accord-cadre et convention d'application avec l'université Mundiapolis, Casablanca, Maroc – délocalisation de diplôme Master 2 « International Business Law » .

Madame Le Gallou rappelle que cette convention avait déjà été approuvée lors d'un précédent conseil mais deux précisions y ont été rajoutées :

- le nombre minimal d'étudiants, qui a été fixé à 10
- commission de sélection

Mme Le Gallou rappelle que l'objectif de ce partenariat est de permettre aux étudiants marocains de pouvoir travailler dans des entreprises internationales. Le volume horaire de cette formation permettra à de jeunes juristes marocains de mener de front études et travail. La formation en anglais répond à un besoin exprimé des marocains d'avoir des juristes bilingues anglais et sera appliquée plus spécifiquement au domaine aéronautique et pharmaceutique.

*Adopté à l'unanimité*

#### 6/ Ajustement de l'offre de formation

Monsieur le doyen fait le point sur les maquettes en cours : la licence est bientôt prête, concernant les Master 2, 8 ou 9 maquettes sur 14 sont finalisées.

Quelques questions doivent être tranchées au prochain conseil : passerelles, bonifications, module vie professionnelle, année de césure, fermeture de la capacité, harmonisation.

*Monsieur Krajeski souligne la nécessité de trouver une logique d'ensemble pour discuter de ce qui est fait dans chaque année.* Il est rappelé l'existence antérieure de syllabus par formation. Madame Houin Saint-Alary rappelle qu'il convient d'être attentif à une bonne communication entre les différents directeurs de master.

Le doyen prévoit une réunion prochaine pour organiser la publicité sur la nouvelle offre de formation.

#### 7/ Master collectivités territoriales parcours droit et performance de l'action publique locale en formation continue

Madame Laval-Mader présente le master. Les publics visés sont les experts-comptables et les commissaires aux comptes, auxquels il s'agit de donner une double approche juridique et managériale. Le master serait équilibré financièrement à partir de 15 apprenants.

*Adopté à l'unanimité*

#### 8/ Assesseurs

Le doyen propose une liste de quatre assesseurs :

Madame Eugénie Fabries-Lecea, maître de conférences

Monsieur Philippe Nelidoff, professeur

Monsieur Christophe Paulin, professeur – premier assesseur

Monsieur Hugo Petrachi, étudiant

*Adopté*

#### 9/ Responsables sectoriels

Au vu du grand nombre de conventions avec des partenaires divers, le doyen propose qu'il y ait des responsables sectoriels pour rendre compte de la vie de ces conventions.

La convention avec l'université de finance de Moscou est reportée au prochain conseil de faculté du 24 novembre 2015.

Le conseil est clos à 18 h 45.